

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 21- Juin 1999

Editorial

De 999 à 1999, Millénaire oblige...

Douce obligation, au demeurant, que de consacrer deux articles de ce numéro au millénaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval par Rodolphe III de Bourgogne au prince-évêque de Bâle. Jean-Daniel Morerod, dont l'intervention à Moutier a été saluée par tous lors de la journée officielle du 24 avril dernier, signale quelques travaux récents qui font apparaître la donation - et ses conséquences - sous un jour nouveau. L'anniversaire offre l'occasion de poser à nouveau, de manière plus sereine qu'il y a quelques décennies, la question de l'importance à accorder à la donation de 999 dans la formation politique de l'Etat qu'on appellera « ancien Evêché de Bâle » ; c'est aussi le moment de partir à la recherche d'une conscience historique de la principauté d'Ancien Régime.

Autre approche, plus pragmatique, de la donation de Moutier-Grandval : celle de Bernard Froidevaux, un de nos lecteurs qui prend la plume pour nous emmener, presque jour après jour, sur les pas de l'empereur Othon, sillonnant l'Europe, de Rome en Pologne, si occupé qu'il ne confirmera la donation qu'en mai de l'an 1000.

Un millénaire plus tard - quel bond! - les territoires qui formaient l'ancien Evêché de Bâle, cet Etat né de la donation de 999, se trouvent sous la souveraineté de trois cantons différents, suite au processus d'autodétermination. C'est « aux origines intellectuelles de la Question jurassienne » que Claude Hauser remonte, dans une thèse remarquable et remarquée publiée il y a deux ans déjà¹. L'auteur plonge aux racines du problème jurassien, n'hésitant pas à remonter à l'entre-deux-guerres (et même avant), pour replacer la question dans le contexte plus large de la montée des nationalismes. On découvre ainsi, « aux origines de la Question jurassienne (...) un nationalisme de droite, largement inspiré de la doctrine maurrassienne de l'Action française et des idées de Barrès », aux relents parfois fort gênants. De l'ouvrage de Claude Hauser, Bernard Voutat nous livre une lecture plurielle, sous les feux croisés de la sociologie et de l'histoire.

Si la Deuxième Guerre mondiale allait décanter les engagements des intellectuels dans la Question jurassienne, elle permettrait aussi à certains de s'illustrer - pas nécessairement dans le meilleur sens du terme! Ainsi en va-t-il du major biennois Johann Eugen Corrodi, commandant en 1940 le bataillon jurassien 234, et qui allait rejoindre l'année suivante les rangs de la Waffen-SS. Hervé de Weck replace le cas

¹ Claude HAUSER, *Aux origines intellectuelles de la question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*, Courrendlin, CJE, 1997.

dans son contexte bibliographique, insistant également sur la finesse du travail de François Wisard², qui s'est attaché à « décortiquer » le cadre juridique dans lequel a été jugé le traître; cela pour mieux comprendre - sans forcément approuver - la clémence des juges. L'historien doit « comprendre avant de juger », conclut H. de Weck.

Pour comprendre, il faut d'abord connaître. Le riche travail d'Alain Cortat, consacré à l'histoire de l'entreprise Condor³, représente une contribution solide à une connaissance meilleure de l'histoire économique de notre région. Comme le souligne Yves Froidevaux, la monographie d'entreprise prend tout son sens ici, permettant des comparaisons avec d'autres travaux (la Tavannes-Watch, Piquerez-Bourquard et Ruedin...). Un outil précieux pour qui cherchera à donner, un jour, une vision plus synthétique de l'histoire économique jurassienne. A l'heure où les Archives industrielles et économiques jurassiennes voient le jour, les résultats obtenus par Alain Cortat démontrent également l'importance des archives d'entreprises - et de leur conservation.

A propos d'économie, vous aurez trouvé, accompagnant cette lettre, un « petit bulletin vert » au moyen duquel vous pourrez, à votre gré, soutenir le CEH dans ses entreprises. La dernière page vous en dira davantage; merci d'avance!

Si la *Lettre d'information* vous parvient trop tard dans un mois de juin où chacun(e) est stressé(e) par ses obligations professionnelles, déposez-la de suite dans votre sac de voyage; elle est plus légère qu'un roman de Sulitzer et, sur une plage, il paraît que cela fait plus cultivé... C'est sur ces considérations réjouissantes que le CEH vous souhaite un été de millénaire ensoleillé et d'agréables vacances !

Damien BREGNARD

Sommaire

Damien Bregnard, <i>Editorial « 999-1999, Millénaire oblige... »</i> -----	1-2
Sommaire -----	2
Jean-Daniel Morerod, <i>La donation de 999 et l'identité jurassienne</i> -----	3-7
Bernard Froidevaux, <i>L'entrée de Moutier-Grandval dans l'Evêché de Bâle</i>	7-9
Colloque scientifique consacré à l'histoire médiévale de l'ancien Evêché de Bâle (Porrentruy, 16-18 septembre) -----	9
Claude Hauser, <i>Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne</i>	
Compte rendu par Bernard Voutat -----	10-13
François Wisard, [<i>Corrodi.</i>] <i>Un major biennois dans l'Ordre noir</i>	
Compte rendu par Hervé de Weck -----	13-16
Publication à venir de la <i>Géographie militaire du Jura bernois</i> -----	16
Alain Cortat, <i>Condor. Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980</i>	
Compte rendu par Yves Froidevaux -----	17-20
Campagne de dons -----	20

² François WISARD, *Un major biennois dans l'Ordre noir*, Saint-Imier, Co-édition Cercle d'études historiques de la SJE, Walter von Kaenel - Groupe historique du régiment d'infanterie 9, 1999, 217 p.

³ Alain CORTAT, *Condor. Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980. Innovation, diversification et profits*, Delémont, Alphil, 1998, 324 p.

La donation de 999 et l'identité jurassienne. Quelques suggestions

En accédant à l'indépendance, le Jura a mis son histoire à l'abri des polémiques à la fois fondamentales et absurdes qui se sont développées entre les années 30 et les années 50. Ce sont les qualificatifs que me paraissent mériter autant les thèses d'André Rais, contestant toute force juridique et tout effet à la donation de 999, que celles d'Herbert Ory et d'Adolf Gasser, niant que l'ancien Evêché de Bâle ait formé dès la fin du Moyen Age un Etat qui englobait aussi bien le Jura sud que le Jura nord. Ni l'écho, considérable, qu'elles ont reçu ni leur thématique ne s'expliqueraient indépendamment du combat - intellectuel, puis politique - mené alors par les Jurassiens soucieux d'une identité et d'un destin qui leur soient propres. En effet, l'identité jurassienne, dans sa dimension historique, repose sur la donation de 999; cet acte est vu comme la source du pouvoir temporel des évêques de Bâle et donc de la principauté épiscopale, essentiellement francophone, disparue en 1798. C'est en tant que telle que cette principauté a été annexée au canton de Berne en 1815; elle est donc bien l'ancêtre du «Jura bernois» des XIX^e et XX^e siècles, maintenant séparé, pour l'essentiel, entre un canton souverain depuis 1979 et des districts restés bernois⁴. En contestant la «réalité» de la donation de 999 ou de l'autorité du prince-évêque sur tout son Etat, on ruinait l'idée même que les Jurassiens avaient de leur passé et les justifications qu'ils en tiraient pour réclamer la maîtrise de leur avenir.

En histoire, un anniversaire offre l'occasion de rouvrir les dossiers, puisqu'il attise momentanément l'intérêt du public et des autorités. Dans le cas de la donation de 999, l'intérêt n'a pas à être attisé: on trouverait difficilement dans le reste de la Suisse une question encore ouverte (comme l'est celle de l'unité du Jura) qui se nourrisse autant de considérations historiques. En revanche, l'existence maintenant bien affermie du canton du Jura a fait de ce millénaire l'occasion d'une reprise sereine des problèmes tant actuels qu'historiques. C'est dans ce contexte d'apaisement que je souhaiterais proposer quelques pistes de recherche et signaler des travaux éclairant la donation de 999 et ses suites; je le fais sans prétendre à l'exhaustivité.

La donation. Le texte même de l'acte, évidemment en latin, n'est connu que par une mauvaise copie un peu abrégée faite vers 1300 dans un cartulaire. Il est doublé d'une confirmation presque dans les mêmes termes, faite l'an suivant en présence de l'empereur Othon III. Cette confirmation est connue par une copie dans le même cartulaire, présentant les mêmes défauts. Ces deux textes

⁴ Pour l'histoire de la donation de 999 et les polémiques liées à la constitution de l'identité jurassienne, v. François WISARD, *Le Jura en question. Analyse des discours sur «l'unité du Jura»*, Lausanne 1988, pp. 63-74 («Les controverses à propos de "l'ancien Etat jurassien"»), Bernard VOUTAT, *Espace national et identité collective. Pour une sociologie politique du conflit jurassien*, Lausanne 1992, pp. 298-306 («Emergence de l'historiographie nationale»), et Jean-Daniel MOREROD, «De la donation à la commémoration: la longue histoire d'un document», à paraître dans le catalogue de l'exposition consacrée à «L'abbaye de Moutier-Grandval du VII^e au XVI^e siècle», Moutier, 24 septembre - 28 novembre 1999.

pourront être grandement améliorés grâce à la découverte, par Jean-Claude Rebetez, d'une copie du XV^e siècle de la confirmation, prise directement sur l'original⁵.

Par ailleurs, on use ordinairement de la traduction française de Paul-Otto Bessire, parue en 1954⁶; elle me paraît bien peu compréhensible pour un lecteur moderne non latiniste. Il vaudrait mieux partir de celle qu'André Chèvre inséra trente ans plus tard dans la *Nouvelle Histoire du Jura*⁷. Republiée après qu'on l'aura adaptée au texte latin amélioré, la traduction de Chèvre permettra à chaque Jurassien de savoir ce que dit vraiment cet acte de 999 dont tout le monde a parlé.

La donation de 999, sa signification, les interprétations qu'on en a faites seront bien sûr au centre du colloque du millénaire organisé cet automne à Porrentruy (les 16, 17 et 18 septembre); les actes en seront publiés et devraient devenir une référence de base pour l'histoire jurassienne⁸.

La construction territoriale de l'Evêché de Bâle. Bien des siècles séparent la donation de 999 de la principauté d'Ancien Régime qu'était l'Evêché de Bâle. L'importance de la donation pour ce développement territorial devrait encore faire l'objet de travaux, d'autant qu'il est difficile d'établir quel était le patrimoine de Moutier-Grandval au moment où cette abbaye fut remise à l'évêque de Bâle. Là aussi, les recherches de Jean-Claude Rebetez, prolongeant et précisant celles de Pascal Ladner, amèneront du neuf⁹. Il conviendra alors de reprendre avec calme les arguments de Rais, débarrassés de ce que son tempérament pugnace et solitaire y ajoutait d'un peu irresponsable.

La principauté épiscopale, en effet, n'est pas sortie tout armée de la donation de 999; elle doit notamment beaucoup aux efforts politiques des évêques de la fin du XIII^e siècle, qui bénéficiaient de l'appui de Rodolphe de Habsbourg. C'est bien pour cette période que Rémy Scheurer est parvenu à donner une

⁵ Jean-Claude REBETEZ, « La donation de Moutier-Grandval en 999 et ses suites jusqu'à la fin du XII^e siècle. Essai de synthèse sur les questions controversées de diplomatique et d'histoire politique », à paraître dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1999.

⁶ Paul-Otto BESSIRE, « L'abbaye de Moutier-Grandval et les origines de la puissance temporelle et territoriale des évêques de Bâle », dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 58 (1954), pp. 103-104.

⁷ André CHÈVRE, « L'évêché médiéval – Formation de l'Evêché », dans *Nouvelle histoire du Jura*, Porrentruy, 1984, p. 65.

⁸ Il faudra également tenir compte de la brochure publiée par le Département de l'Education de la République et Canton du Jura, ainsi que par l'Office du patrimoine historique, *La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle. Les faits, le contexte, les conséquences*, Porrentruy, 1999, notamment, pp. 21-33, de la contribution de Jean-Paul PRONGUE, « La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle en 999. Sens et portée d'un événement ».

⁹ Pascal LADNER, « Die älteren Herrscherurkunden für Moutier-Grandval », dans *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, 74 (1974), pp. 41-68; pour REBETEZ, v. n. 2.

explication éclairante des frontières si particulières de l'Ajoie¹⁰. Son étude est la première à rendre compte aussi efficacement de la construction de la principauté – un Etat, ce n'est pas seulement des lieux et des droits, mais des frontières – et ce qu'elle fait pour le Nord est à entreprendre presque partout ailleurs, sauf pour La Neuveville, où l'on peut déjà s'appuyer sur les constatations d'Antoine Glaenger¹¹. Son étude reprend, en effet, le problème de la fixation des frontières entre l'Evêché de Bâle et le comté de Neuchâtel; la longue hostilité de ces deux forces régionales est également abordée, à propos de la bataille de Coffrane, par Jean-Claude Rebetez¹² et Rémy Scheurer¹³, ainsi que par Maurice de Tribolet à propos de la destruction de Neuchâtel en 1249¹⁴.

Enfin, il faudrait intégrer à l'historiographie jurassienne « indigène » les recherches faites autrefois par des non Jurassiens. Comment se situait-on lorsqu'on était un historien bernois du XIX^e ou du début du XX^e siècle¹⁵?

La cohésion de la principauté d'Ancien Régime. Violamment contestée au milieu de notre siècle, la réalité du pouvoir épiscopal sur le Sud est à examiner, avant tout peut-être dans les archives judiciaires et militaires. Les travaux en cours de Damien Bregnard sur le service étranger des Jurassiens¹⁶ et de Pierre-Olivier Léchet sur Orvin¹⁷ offriraient des informations révélatrices sur ce point, comme le livre posthume de Robert Féralime, *Saint-Imier et le Vallon de nos ancêtres*, paru l'an passé. Il en va de même des descriptions des « voyageurs politiques », si nombreux à la fin du XVIII^e siècle, tels Jean-Rodolphe de Sinner, dans son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse*

¹⁰ Rémy SCHEURER, « Accroissement de l'attraction bâloise et affaiblissement de l'influence montbéliardaise et bisontine sur Porrentruy et l'Ajoie aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Le Pays de Montbéliard et l'Ancien évêché de Bâle dans l'Histoire*, Montbéliard - Porrentruy, 1984, pp. 85-94.

¹¹ Antoine GLAENZER, « Nugerol: l'exemple d'une ville neuve qui ne s'est pas développée (1260-1351) », dans *Musée neuchâtelois*, 1996, pp. 55-66.

¹² Jean-Claude REBETEZ, « 1296: la bataille de Coffrane. Une date clef dans l'histoire des relations entre les comtes de Neuchâtel, les seigneurs de Valangin et les évêques de Bâle », dans *Musée neuchâtelois*, 1996, pp. 131-143.

¹³ Rémy SCHEURER, « Le combat ou la bataille de Coffrane dans l'historiographie neuchâteloise », dans *Revue historique neuchâteloise*, 1997, pp. 195-206.

¹⁴ Maurice de TRIBOLET, « Archéologie médiévale et histoire des institutions: les "burgenses castrii" en pays neuchâtelois, XIII^e-XV^e siècle », dans *Des pierres et des hommes. Hommage à Marcel Grandjean*, Lausanne, 1995, pp. 145-149.

¹⁵ Que faire par exemple du livre de R. STETTLER, intitulé de façon pédestre, mais révélatrice, *Versuch einer kurzen Geschichte des zum Kanton Bern gehörenden Theil des ehemaligen Bisthums Basel. Ein Beitrag zur Beleuchtung der gegenwärtigen jurassischen Zustände*, publié à Berne en 1840, ou de la thèse de l'Université de Berne soutenue par H. ROHR, *Die Entstehung der weltlichen – insbesondere der grundherrlichen – Gewalt des Bischofs von Basel*, imprimée à Aarau en 1915?

¹⁶ Damien BREGNARD, *Le parcours du combattant. Le régiment du prince-évêque de Bâle au service de France lors de la campagne de Corse (1768-1770)*, Neuchâtel, Institut d'histoire, 1997. On en trouvera un condensé dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1998.

¹⁷ Pierre-Olivier LECHOT, « 1649-1852: deux siècles de l'honorable compagnie de la bannière d'Orvin », à paraître dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation* de 1999.

occidentale, paru à Neuchâtel en 1781, ou le Doyen Bridel, dans sa *Course de Bâle à Bienne par les vallées du Jura*, parue à Bâle en 1789: on y cherchera comment y apparaissent l'Etat épiscopal s'étendant en principe de Bienne à Porrentruy, sa relative unité et ses frontières intérieures plus ou moins fortes, qu'elles soient juridiques, politiques ou confessionnelles. D'autres lectures s'imposent, ainsi celle de l'immense et passionnant *Journal de ma vie* du pasteur Frêne, qui couvre toute la seconde moitié du XVIII^e siècle¹⁸.

Enfin, il faudrait revisiter les débats des années 1950. Adolf Gasser s'était engagé dans une polémique d'importance alors cruciale, affirmant que la principauté du XVIII^e siècle n'avait pas d'existence réelle, car le pouvoir du prince-évêque ne se serait pas exercé dans la partie protestante du Jura. Sa méconnaissance – peu pardonnable: qu'allait-il faire dans cette galère sans s'y être préparé? – des archives du Jura sud, apparue à mesure qu'on démentait ses thèses, l'a disqualifié et l'a réduit à travailler pour se donner raison *a posteriori*: ses recherches tardives ont paru en 1978, à Berne, sous un titre déprimant et peu cohérent: *Berne et le Jura, 1815-1965. L'antagonisme séculaire entre le Jura nord et le Jura sud: son histoire et son évolution à la lumière de l'historiographie jurassienne, avec un supplément 1965-1977: vers la division du Jura*. La haine en moins, que reste-t-il de ses arguments?

Il faudrait aller y voir de plus près et étendre l'enquête dans bien des directions, car ce serait un beau sujet d'études que la différence entre ce que les juristes du XVIII^e siècle appelaient le *Jura d'Empire*, catholique, étroitement gouverné par l'évêque, et ce qu'ils appelaient le *Jura suisse*, protestant et combourgeois de Berne. Ces deux Jura laissent au milieu une zone au statut encore plus compliqué: Moutier et ses environs, terre d'Empire, mais bénéficiant de la neutralité suisse¹⁹. L'extrême complexité institutionnelle du Jura d'Ancien Régime apparaît dans le journal de Frêne. Ce natif d'Orvin, travaillant à Tavannes, combourgeois de Berne, sujet d'un prince-évêque établi à Porrentruy, de surcroît pasteur nommé par un abbé prémontré, résume à lui tout seul l'Evêché. Ce n'est pas un hasard si l'édition de son journal est apparue comme un événement culturel au Sud comme au Nord et si ses responsables se sont sentis des pionniers de l'apaisement et du renouvellement²⁰.

L'identité historique. Auteur d'un document fondamental pour appréhender la complexité de la principauté épiscopale, le pasteur Frêne est aussi à l'origine de la tradition historique jurassienne. C'est en effet à partir de ses notes que le doyen Morel, un autre pasteur et le mari de sa petite-fille, écrivit son *Abrégé de*

¹⁸ Théophile-Rémy FRENE, *Journal de ma vie*, publié par André BANDELIER, Cyrille GIGANDET, Pierre-Yves MOESCHLER et Violaine SPICIGER, t. 1-5, Porrentruy, 1993-1994.

¹⁹ Le meilleur aperçu de la situation politique de la principauté est, à mon sens, l'étude de Pierre-Yves MOESCHLER, « Les institutions de l'ancien Evêché de Bâle », dans Théophile-Rémy FRENE, *Journal de ma vie*, t. 5, Porrentruy 1993, pp. 7-99.

²⁰ V. l'article si personnel de Pierre-Yves MOESCHLER, « Identité, mémoire, histoire. Réflexions à l'occasion de la publication du "Journal de ma vie" de Théophile Rémy Frêne », dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 98 (1995), pp. 9-17.

*l'histoire et de la statistique du ci-devant évêché de Bâle*²¹. Paru à Strasbourg en 1813, ce livre est le premier état imprimé de l'histoire jurassienne classique. De par sa date, il s'inscrit déjà dans la recherche identitaire des Jurassiens, incorporés dans des entités plus vastes, ici le département français du Haut-Rhin, en attendant le canton de Berne.

L'enquête la plus passionnante peut-être qui s'offre aux historiens du Jura concerne la période avant 1813, antérieure à cette tradition imprimée. Peut-on retrouver la conscience historique que les habitants de la principauté épiscopale avaient du vivant de celle-ci, si l'on peut dire? Inspirateur de Morel et, en même temps, homme d'Ancien Régime (il est mort en 1804), Théophile Frêne apparaîtra sans doute comme jouant un rôle capital; ensuite, il faudra bien sûr remonter plus haut.

Jean-Daniel MOREROD

Institut d'histoire, Université de Neuchâtel

L'entrée de Moutier-Grandval dans l'Evêché de Bâle : la fin d'une controverse

L'historien jurassien P.-O. Bessire a prouvé que le don fait par Rodolphe III, roi de Bourgogne, du vaste territoire de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle en 999 était parfaitement légitime²². Il est vrai pourtant que le blanc-seing de l'empereur n'a été donné qu'en l'an 1000. Pourquoi?

Il faut suivre pas à pas l'empereur Othon III dans son emploi du temps pour en comprendre les raisons. Examinons donc la période comprise entre décembre 998 et l'été de l'an 1000²³.

Ainsi à la fin de l'an 998, Othon est en Italie, aux prises avec d'inextricables tribulations teintées de complots et de meurtres. Au début 999, il se trouve à Rome où il préside, avec le pape, un synode; les évêques de Sion et de Genève y participent. En février, toujours à Rome, il se rend en pèlerinage au Mont Saint-Ange. Il fête Pâques le 9 avril encore à Rome. A fin juin, de Rome toujours, il organise une expédition militaire contre Benevento; le 6 juillet il y est encore et, au milieu du même mois, il se bagarre violemment contre Capoue; le 11 août, il est toujours signalé à Capoue. De retour à Rome, il

²¹ Paru à Strasbourg, ce livre a été réédité à Delémont en 1959, sous le titre *Histoire et statistique de l'ancien évêché de Bâle* (Bibliothèque jurassienne, 2).

²² Paul-Otto BESSIRE, « L'abbaye de Moutier-Grandval et les origines de la puissance temporelle et territoriale des évêques de Bâle », dans *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1954, pp. 47-116.

²³ Alain OLLIVIER, *Othon III empereur de l'an 1000*, Lausanne, Ed. Rencontre, 1969.

participe le 15 septembre à une importante conférence dans les environs. On le retrouve à l'abbaye de Farta le 20 du même mois. En novembre, il exécute une courte expédition à Gaète. Début décembre, Othon III quitte Rome pour un pèlerinage en Pologne; il passe à Ravenne où il fête Noël, puis à Vérone le 1^{er} janvier de l'an 1000. En plein hiver, le 17 janvier, Othon III arrive près de Murnau au bord du lac Stäffel en Haute-Bavière, puis à Ratisbonne le même mois; le 10 février, il est à Meissen en Saxe, le 15 en Silésie, et par l'Oder il se trouve en Pologne à Gnesen (aujourd'hui Gniezno), but de son voyage. Pourquoi ce pèlerinage si rapide? qui vient-il prier?

Nous le savons aujourd'hui. L'objectif d'Othon III est à la fois politique et religieux. A Gniezno se trouve le tombeau de Saint Adalbert, évêque de Prague, que l'on sait missionnaire chez les anciens Prussiens, peuple encore païen vivant au bord de la Baltique. Il avait été assassiné en 997. Saint Adalbert était l'un des promoteurs d'une Europe unie sous la double autorité du pape et de l'empereur; Othon III rencontre à Gniezno le roi de Pologne Boleslas I^{er} dit « le Vaillant ».

Mais reprenons le fil de notre histoire. Othon III reste en Pologne jusqu'au 10 mars. Au retour, vers le 20, il stationne à Magdebourg. Le 1^{er} avril, jour de Pâques, il se recueille au village de Quedlinburg, tout proche. Le 17, il prend la route de Tibur et, par Francfort, Mayence, Cologne, le voilà le 17 mai à Aix-la-Chapelle. Au début de juin, Othon III et sa cour sont à Bruchsal puis Hohentweil, à 33 km au sud de Heidelberg. Voyons en détail ce qu'il y fait:

[à Bruchsal] où les attend le roi Rodolphe III de Bourgogne (...) des seigneurs de son royaume, dont les trois évêques Hugo de Genève, Hugo de Sion et Henricus de Lausanne auxquels il a cédé l'autorité sur les pays de Vaud et Valais (...).

Puis à Hohentweil:

Othon intervient auprès du roi Rodolphe en faveur de l'évêque Adalbéron de Bâle et traite avec lui des questions relatives à la Bourgogne (...).

Il ne fait pas de doute que le don de l'abbaye de Moutier-Grandval, fait en 999 par Rodolphe à l'évêque de Bâle, est confirmé à cette occasion. P.-O. Bessire en donne le texte, pp. 104-105 de l'article déjà cité:

(...) afin que cela puisse se maintenir d'une manière ferme et stable, sans opposition d'un seul homme, nous avons entendu l'empereur Othon III avec nos évêques Hugues, Henri et Hugues le jeune (...) nous avons donné à l'évêché de Bâle, affaibli par diverses circonstances malheureuses (...), l'abbaye de Sainte-Marie et de Saint-Germain appelée Grandval.

Affaires faites, Othon III se remet en route, il s'arrête à Singen, à Reichenau sur le lac de Constance; puis par Coire et le col du Septimer, il regagne l'Italie.

Commentaires

Les deux travaux cités sont d'une grande précision et concordent dans les faits. L'on en déduit que Rodolphe III n'était pas l'imbécile et le fainéant que l'on a dit, mais au contraire qu'il avait le souci d'aider ceux dans le besoin, ici l'évêque de Bâle aux abois. Rappelons encore que Rodolphe III était proche parent de l'empereur et que l'impératrice mère Adélaïde fréquentait l'abbaye Saint-Maurice si chère au cœur de Rodolphe III. Rappelons aussi que Vaud et Valais sont également des dons du roi aux dits évêques.

Voilà donc une cause entendue.

NOTE : Jean-Paul II s'est rendu en juin 1997 à Gniezno²⁴. Il y a rencontré les présidents des pays sur lesquels a rayonné Saint Adalbert et qui, aujourd'hui, aspirent à s'unir à l'Europe. Tout un symbole!

Bernard FROIDEVAUX

Boîte aux lettres : Ecrivez-nous !

Comme Bernard Froidevaux, vous souhaitez participer à la rédaction de la Lettre d'information du CEH en écrivant un article ou un compte rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant simplement nos informations bibliographiques ? N'hésitez pas!

Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquettes 3.5 pouces, programme Word) à l'adresse suivante : Damien Bregnard, Rue L'Eplattenier 11, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.

Sachez aussi...

... que dans le cadre des festivités du millénaire, la Fondation des Archives de l'Ancien Evêché de Bâle a décidé de marquer l'anniversaire de la donation du roi Rodolphe III en organisant un COLLOQUE scientifique sur le thème de l'histoire médiévale de la région. Les nombreuses conférences seront divisées en trois pôles thématiques:

- histoire institutionnelle et politique;
- histoire religieuse;
- histoire sociale et économique.

Le colloque sera public et gratuit; il se déroulera à PORRENTUROY - Aula du Collège Stockmar, du jeudi 16 au samedi 18 septembre 1999.

²⁴ L'Echo, 26 avril 1997.

Compte rendu

Claude HAUSER, *Aux origines intellectuelles de la Question jurassienne. Culture et politique entre la France et la Suisse romande (1910-1950)*, Courrendlin, Editions communication jurassienne et européenne (CJE), 1997, 528 pages.

L'identité et le territoire

Traditionnellement, l'analyse des mouvements politiques se revendiquant d'une identité culturelle à base territoriale se heurte à un obstacle majeur, qui tient à l'identification de leurs causes d'émergence. Il en résulte une opposition entre des approches dites *culturalistes*, pour lesquelles les différences culturelles entre communautés doivent être considérées comme les principales variables explicatives des conflits observés, et des démarches dites *instrumentalistes*, pour lesquelles ces différences sont utilisées et manipulées par des individus ou des groupes aux fins de conquérir ou préserver des positions de pouvoir.

Cette opposition, classiquement mise en évidence dans la littérature consacrée à la Question nationale²⁵, procède de conceptions divergentes du monde social et de la façon dont les acteurs y sont inscrits. La «nation» est-elle un fait que l'on peut constater empiriquement, matérialisant une donnée objective des sociétés humaines, soit l'existence de différences culturelles, dont la plus visible serait la langue? Où serait-elle à considérer comme le résultat d'une représentation spécifique - se déployant historiquement sous les différentes figures du nationalisme - des divisions qui traversent ces sociétés? Si, dans un cas, la nation produit le nationalisme, dans l'autre, le nationalisme produirait la nation. Il s'agit là d'un *cercle vicieux* duquel les recherches menées dans ce domaine ont de la peine à sortir.

D'un côté, en effet, certains travaux de sciences sociales, en histoire, en géographie, en anthropologie et en sociologie, établissent une critique pertinente des notions de «nation», d'«ethnie», de «région» ou de «race». Ces travaux montrent en particulier que nous n'avons pas affaire à des entités homogènes, pourvues de frontières «naturelles» clairement reconnaissables et suscitant une identification quasi spontanée des populations concernées, et cela en dépit de l'existence de critères réels (langue, religion, etc.) que l'observateur

²⁵ En français, cette opposition est fort bien évoquée dans une contribution déjà ancienne de Pierre BOURDIEU, «L'identité et la représentation», dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 35, novembre 1980, pp. 63-72. On trouvera également une remarquable synthèse des travaux en la matière dans C. JAFFRELOT, «Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme», dans G. DELANNOI et P.-A. TAGUIEFF (dir.), *Théories du nationalisme*, Paris, Kimé, 1991, pp. 138-177. Pour une synthèse des débats plus spécifiquement menés dans le cadre de l'histoire, on mentionnera les travaux de Gérard NOIRIEL, notamment «La question nationale comme objet de l'histoire sociale», dans *Genèses*, N° 4, mai 1991, pp. 72-94.

peut évoquer pour caractériser ce que ces populations partagent en commun et ce qui les distingue d'autres groupes.

Mais cette critique peut rester mécaniste, et donc superficielle, si elle se borne à réduire le nationalisme à une *idéologie*, c'est-à-dire à un ensemble de discours manipulant la référence nationale tout en occultant les pouvoirs et les intérêts qui sont au principe même de leur production. Ce faisant, elle évite en effet de considérer sérieusement les conditions sociales et historiques de *possibilité* d'une représentation nationale (ethnique ou régionale) du lien social, ainsi que *l'efficacité* propre d'une telle représentation.

C'est dire la nécessité d'une déconstruction préalable des notions utilisées (nation, ethnie, région) dans l'analyse de ces mouvements. Ni simplement objectives, ni purement subjectives, ces notions, en fait, participent de la définition souvent conflictuelle de la réalité sociale. Elles énoncent des divisions entre groupes humains (entre ethnies différentes, entre nationaux et non-nationaux, minoritaires et majoritaires, etc.) et établissent des classements selon des critères plus ou moins reconnus selon les conjonctures historiques et politiques. C'est bien pourquoi, en sociologie comme en histoire, une rupture à l'égard de ces catégories est nécessaire. Plutôt que de s'enfermer dans le débat (sans doute interminable) sur la réalité ou au contraire le caractère illusoire des clivages qu'elles sont censées traduire, il convient de rendre compte des processus de construction sociale au terme desquels ces catégories s'inscrivent comme principes pertinents de division du monde social.

Approche historique et construction sociale du national

D'où l'importance que revêt l'approche historique dans cette perspective²⁶, qui est rappelée ici principalement dans le but de souligner le très grand intérêt de l'ouvrage de Claude Hauser pour comprendre la logique d'émergence et de développement du conflit jurassien. Car tel est bien l'objectif que s'assigne l'auteur : rendre compte de la contribution des intellectuels à la formation des représentations de l'entité jurassienne comme entité «ethnique» ou «nationale» reposant sur des critères historiques et linguistiques ou culturels.

²⁶ Perspective que l'on pourra brièvement qualifier de «constructiviste» et qui, considérée dans son sens le plus large, contribue depuis quelques années à une meilleure compréhension des dynamiques identitaires à base territoriale. On peut citer ici des auteurs classiques dans ce domaine, et qui sont pour beaucoup dans le renouvellement, ces dix dernières années, de la réflexion sur la Question nationale, tels Ernest Gellner, Eric Hobsbawm, James Breuille ou encore Benedict Anderson. Un récent ouvrage collectif, fruit d'un séminaire tenu en 1993/94 à l'Institut universitaire européen de Florence, constitue une bonne illustration de cette réorientation de la problématique relative à la «Question nationale» : Heinz-Gerhard HAUPT, Michael G. MÜLLER et Stuart WOOLF, *Regional and National Identities in Europe in the XIXth and XXth Centuries*, Kluwer Law International, the Hague, London, Boston, 1998, 494 p. Sur le plan de la théorie sociologique, on citera le récent ouvrage de Philippe CORCUFF relatif aux sociologies «constructivistes» (Norbert Elias, Peter Berger et Thomas Luckmann, Pierre Bourdieu, Anthony Giddens, Edward P. Thomson, Harold Garfinkel, etc.), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan, 126 p.

Pour construire son objet, l'auteur recourt à la nouvelle historiographie française (représentée par les travaux de Jean-François Sirinelli, Claude Prochasson ou encore Christophe Charle), à laquelle il emprunte ses concepts et ses méthodes. Dépasant le dualisme entre une histoire intellectuelle centrée sur les idées et une histoire politique et sociale des intellectuels (ou, plus laconiquement, entre le texte et le contexte), Claude Hauser s'attache, tout au long du livre, à reconstituer des trajectoires et des réseaux qui se développent dans le cadre d'institutions (revues, mouvements, associations, etc.) productrices de biens culturels.

La construction de l'ouvrage suit une logique chronologique. Dans une première partie, l'auteur traite de l'entre-deux-guerres et met bien en évidence les influences maurassiennes qui affectent les intellectuels jurassiens, alors soucieux de préserver une conscience historique romande, puis jurassienne, sur le thème «Jura, terre romande». La seconde partie aborde les mutations qui s'opèrent à la faveur de la guerre et les divisions que celle-ci suscite dans le Jura au sein des intellectuels, tantôt fidèles à leur conservatisme maurassien, tantôt neutralistes, tantôt encore partisans de la France gaulliste. Le conflit mondial marque ainsi la présence plus marquée d'une catégorie d'intellectuels démocrates et socialisants abordant dans des termes fort différents la problématique jurassienne. Ces éléments de genèse du conflit jurassien permettent dès lors de mieux saisir, dans la troisième partie, la façon dont la revendication d'indépendance (1947) est légitimée ou combattue par les deux organisations qui se disputent le privilège de parler «au nom du Jura», soit le Rassemblement jurassien et l'Union des patriotes jurassiens.

Sans nul doute, chacun des deux camps se nourrit des traditions intellectuelles inscrites dans différents réseaux actifs dans le Jura. L'auteur a ainsi le mérite de retracer très précisément ce processus d'élaboration intellectuelle en regard des logiques d'appropriation politique des produits culturels. Ce faisant, il s'écarte heureusement de l'historiographie nationale (précisément en la prenant pour objet) toute entière orientée vers la construction d'une mémoire ajustée aux besoins du présent, pour appréhender les constructions nationalistes à travers la médiation essentielle du champ intellectuel.

C'est bien pourquoi, au delà du cas analysé, par sa méthode, sa démarche et les concepts mis en oeuvre, cet ouvrage est susceptible d'intéresser à la fois les chercheurs spécialisés dans l'histoire intellectuelle et ceux qui se consacrent à la difficile problématique des identités nationales.

Plus spécifiquement, cet ouvrage comble largement deux lacunes. La première concerne l'historiographie jurassienne proprement dite, concernant l'entre-deux-guerres et l'après deuxième guerre mondiale, et Claude Hauser, qui prolonge dans cette thèse la réflexion amorcée dans un ouvrage précédent consacré au rôle joué par l'Université de Fribourg dans les trajectoires

d'intellectuels jurassiens²⁷, fournit un éclairage supplémentaire d'envergure par rapport à la littérature disponible, particulièrement convaincant en regard des nombreuses sources exploitées. La seconde concerne la compréhension de la Question jurassienne. On le sait, ce conflit a souvent fait l'objet de lectures très engagées, souvent téléologiques dans leurs analyses et très en phase avec les catégories et concepts politiques mis en oeuvre par ses protagonistes. Plusieurs travaux se sont montrés très critiques envers ces approches «engagées», que ce soit en histoire ou en sociologie politique, en appelant à des recherches attentives aux logiques de construction (invention, émergence, efficacité) des représentations en jeu dans le conflit et aux médiations par rapport auxquelles ces représentations s'inscrivent dans une dynamique politique. C'est précisément ce que Claude Hauser a entrepris de faire, et de façon d'autant plus convaincante qu'il ne réduit pas l'analyse à une simple histoire des idées, mais qu'il élargit au contraire le propos à la dimension collective des productions culturelles, engageant par là même toute une réflexion sur les intellectuels et leur rôle dans l'histoire et la politique.

Bernard VOUTAT

Compte rendu

Réouverture du dossier du SS-Oberführer Eugen CORRODI de Bienne

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a beaucoup parlé dans le Jura du major biennois Johann Eugen Corrodi, qui commandait en 1940 le bataillon jurassien 234. Cet admirateur du régime hitlérien s'engage, en 1941, dans la Waffen-SS où il parvient au grade de SS-Oberführer, c'est-à-dire de général de brigade. De Boncourt à La Neuveville, les accusations ne cessent pas de fuser dans l'immédiat après-guerre, surtout parmi les hommes qui ont fait le service actif à la brigade frontière 3 et qui s'insurgent contre les décisions prises à son sujet par les tribunaux militaires.

Eugen Corrodi dans la mémoire collective

L'« affaire Corrodi » peut se résumer dans le Jura en trois mots: *Trahison - Mystère - Injustice*. Le Biennois, qui s'est engagé dans une armée qui aurait très bien pu envahir la Suisse, passe pour un traître; il aurait fourni des renseignements sensibles aux autorités nazies. Surtout, il se serait arrangé, en juin 1940, pour perdre toutes les munitions lourdes de son bataillon de fusiliers frontière 234, alors que celui-ci prenait position dans le secteur de Gempen (au sud de Bâle), à un moment où l'on craignait des opérations allemandes contre la Suisse et que la division *ad hoc* Gempen se préparait à l'engagement. Qu'a-t-il fait comme général des Waffen-SS en Union soviétique et en Italie. S'est-il rendu coupable de génocide, de crime contre l'humanité, de crime de guerre?

²⁷ Claude HAUSER, *Le jura et l'Université de Fribourg (1889-1974) : histoire d'un rayonnement*. Fribourg, Institut d'histoire moderne et contemporaine, 1990, 346 pages.

Après son retour en Suisse en 1945, pourquoi le tribunal militaire le condamne-t-il à deux ans et demi d'emprisonnement, une peine inférieure à celle qui lui avait été infligée par contumace pendant la guerre? Cette décision provoque une campagne de presse qui amène la justice militaire à ordonner une enquête en complément de preuves... On a l'impression que tout n'a pas été révélé du dossier Corrodi. Dans le contexte des polémiques qui tournent autour de la relecture de l'histoire de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, on peut tout imaginer!

Pour éliminer rumeurs et incertitudes, il convient de reprendre l'enquête à zéro, de préparer une biographie documentée du personnage, d'autant plus que les sources ne manquent pas: la justice militaire suisse a ouvert quatre enquêtes contre lui et a prononcé, considérants à l'appui, trois jugements. Le prévenu emprisonné a rédigé, à la demande du juge d'instruction, un journal dans lequel on ne découvre aucun regret à propos de son passé dans la Waffen-SS. En revanche, les études publiées sont très rares, à part l'ouvrage de Vinzenz Oertle²⁸, qui ne présente pas Corrodi d'une manière suffisamment complète et critique, et l'étude de Peter Blauner, *Der Fall Johann Eugen Corrodi*²⁹.

François WISARD, *Un major biennois dans l'Ordre noir*.

Saint-Imier, Co-édition Cercle d'études historiques de la SJE, Groupe historique du rgt inf. 9, Walter von Känel, 1999, 117 pp.

Il existe donc un « créneau » décelé par Walter von Känel, ancien commandant du régiment d'infanterie 9, qui a édité plusieurs ouvrages d'histoire militaire jurassienne³⁰ et dont on connaît le tempérament de fonceur et la générosité! Qu'importe les coûts, il faut aller voir dans les archives allemandes, russes et américaines, retrouver les pièces manquantes du puzzle et apporter toute la lumière sur Corrodi. Pour ce faire, il recrute des « envoyés spéciaux » et, surtout, un auteur, l'historien François Wisard qui a déjà collaboré à l'*Histoire du régiment d'infanterie 9*.

Corrodi dans la Waffen-SS, un cas atypique

Pourquoi, le 24 juillet 1941, le major Corrodi part-il pour l'Allemagne s'engager dans la Waffen-SS? La veille, il a été entendu comme témoin, dans le cadre d'une enquête dirigée contre des éléments suisses pro-nazis, qui touche 17 cantons et débouche sur 260 perquisitions et 131 arrestations; des poursuites pénales contre lui ne sont pas exclues. En 1940, il aurait déjà figuré parmi les officiers soupçonnés d'activités d'extrême-droite, à propos desquels le général Guisan a ordonné une enquête.

A l'origine de la « fuite » de Corrodi se trouve surtout l'admiration fanatique d'un homme, qui se croit militairement très doué, qui éprouve de la fascination à l'égard d'Hitler et du régime nazi, qui a le sentiment de végéter,

²⁸ Vinzenz OERTLE, « *Sollte ich aus Russland nicht zurückkehren.* » *Schweizer Freiwillige an deutscher Seite. 1939-1945*, Zurich, Thesis Verlag, 1997.

²⁹ Peter BLAUNER, *Der Fall Johann Eugen Corrodi. Gefangener seiner selbst - ein Stück Zeitgeschichte*, Aarberg, chez l'auteur, 1996.

³⁰ 1887-1987. *Société suisse des officiers. Saint-Imier et environs*, s.l.s.d. (1987). Claude HAUSER, François WISARD, *Des fantassins dans le siècle. Histoire du régiment d'infanterie 9. 1912-1992*, s.l., 1992. Claude-Henri SCHALLER, *Le Largin*, s.l., 1997.

civilement et militairement, dans un pays gangrené par les juifs et la franc-maçonnerie. Il n'a jamais caché ses convictions, mais rien n'indique qu'il ait adhéré à des mouvements pro-nazis ou à des fronts. Quoi qu'il en soit, il n'a pas été retenu pour les cours d'état-major général. En 1941, il est toujours commandant de bataillon, à cause des qualifications réservées du colonel Claude Du Pasquier, commandant de la brigade frontière 3, qui se fondent sur les plaintes de ses subordonnés.

Les quelque mille Suisses qui se sont engagés dans la Waffen-SS - comme étrangers, ils ne peuvent entrer dans la Wehrmacht - sont généralement de jeunes activistes sans profession stable, des aventuriers ou des criminels de droit commun, ces derniers étant presque toujours refusés. Eugen Corrodi n'appartient à aucune de ces catégories. Comme major suisse, qui a commandé provisoirement un régiment *ad hoc* dans la division Gempen, il est incorporé directement comme officier dans cette armée multinationale, organisée en parallèle à la Wehrmacht dont Hitler s'est toujours méfié. Il va y recevoir le plus haut grade qu'un Suisse ait obtenu entre 1939 et 1945, exerçant surtout les fonctions de chef d'état-major. C'est à la fois un décideur dépourvu de problèmes de conscience et un exécutant fidèle. Rien n'indique que, comme beaucoup de Suisses engagés dans la Waffen-SS, il ait posé comme condition de ne pas devoir combattre contre son pays.

Les aspects juridiques de sa condamnation en Suisse

François Wisard met en évidence le cadre et les principes juridiques dans lesquels travaillaient les tribunaux militaires de l'époque, ce qui explique pourquoi le jugement prononcé en 1945 est beaucoup plus clément que celui prononcé par contumace pendant le conflit.

Sur le front de l'Est, Corrodi assume des tâches importantes au sein d'une division de cavalerie puis, en 1944, il se retrouve en Italie du Nord où il s'agit de contenir l'avance alliée. Aucun de ses supérieurs directs n'a été condamné par les tribunaux alliés pour des crimes commis à l'époque où Corrodi se trouvait sous leurs ordres. Rien n'indique que celui-ci ait participé à des exécutions de juifs, qu'il ait commis des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre. Aucun tribunal étranger ne l'a condamné.

Les recherches des envoyés de Walter von Känel dans les archives russes ne permettent pas de lever tous les doutes concernant les activités de Corrodi dans la lutte contre les partisans en Union soviétique. Même si les juges de 1945 avaient eu connaissance des éléments que ces chercheurs ont mis à jour, ils auraient dû appliquer le principe selon lequel « le doute profite au prévenu »... Quoi qu'il en soit, ils ne tiennent pas compte, dans la fixation de la peine, des sympathies nazies de Corrodi et du fait que les SS sont considérés comme une « association criminelle ».

L'opinion publique, surtout dans le Jura, accepte mal la légèreté de la peine; une campagne de presse est lancée dans la foulée par ceux qui ont souffert sous les ordres du major Corrodi à la brigade frontière 3. On se demande pourquoi les juges n'ont pas retenu le délit de trahison. Le président de la Société des officiers d'Ajoie, le capitaine Maurice Koller, profère de graves accusations contre les responsables de l'instruction du dossier. Les colonels jurassiens Emile Villeneuve et Virgile Moine, le divisionnaire Claude Du Pasquier, le commandant de corps Jules Borel demandent le réexamen du cas. La justice

militaire ordonne une enquête en compléments de preuves concernant la trahison et l'affaire des munitions « perdues » en juin 1940.

Selon le juge d'instruction, l'avocat delémontain Hans Hof, le convoi des munitions lourdes du bataillon 234 ne s'est perdu, non à cause d'une attitude coupable du commandant de bataillon; seuls le désordre, les conditions météorologiques du moment et l'état des routes expliquent cet incident qui aurait pu avoir des conséquences extrêmement graves, si les Allemands avaient attaqué à ce moment. Il conclut que « le fait incriminé n'est pas dû à un acte intentionnel mais à des erreurs dans l'exécution des ordres. » Faute de preuves, le juge d'instruction ne peut retenir la trahison. L'enquête de 1945 n'étant pas allée très loin, le doute subsiste... On sait aujourd'hui que la femme de Corrodi travaillait pour les services de renseignement allemands. Son mari, qui s'y opposait, semble n'avoir rien livré mais une cour, en possession des preuves, pourrait le considérer comme complice. Les supérieurs de Hans Hof ne l'autorisent pas à communiquer à la presse ses conclusions, ce qui va, incontestablement, favoriser la propagation de rumeurs...

Après avoir purgé la totalité de sa peine (les autorités ont refusé une libération anticipée), Eugen Corrodi ne manifeste aucun repentir et semble ne rien abandonner de ses sentiments nazis. En novembre 1947, il se présente avec sa femme, à un hôtel de Bad-Ragaz, comme général de brigade SS: le directeur prie le couple de quitter son hôtel, car il ne saurait y tolérer la présence d'un ancien officier SS et d'un nazi.

Dans cette biographie militaire d'Eugen Corrodi, François Wisard refuse de jouer au procureur qui tient à tout prix à obtenir la tête du prévenu. Il remplit, avec sérieux et crédibilité, la fonction première d'un historien. Gonzague de Reynold, dans *Cercles concentriques*, soutenait déjà que l'histoire peut se définir comme une perpétuelle révision du procès, qu'elle est « encore une justice. Elle exige de nous l'effort de comprendre avant de juger. Elle nous interdit de condamner le passé d'après notre présent. » A l'heure où l'on polémique sur la politique de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, certains feraient bien de se rappeler ce vieux principe...

Hervé DE WECK

Le CEH signale la publication de la *Géographie militaire du Jura bernois*, prévue pour la fin de l'année. Il s'agit d'une étude encore inédite, réalisée par le colonel Arnold Keller en 1907.

A côté d'une description minutieuse du terrain et de l'hydrographie, des voies de communication, des données propres à la géographie humaine, des structures politiques et administratives au début du XX^e siècle, Keller fait le point sur l'ensemble des projets de fortifications de Boncourt à La Neuveville. Surtout, il étudie toutes les hypothèses d'invasion du Jura, tant par les Français que par les Allemands (l'Alsace est alors sous souveraineté allemande). Les responsables du projet veulent en faire une édition critique avec une riche iconographie: des extraits de cartes topographiques de l'époque et d'aujourd'hui, des plans de fortifications, des vues de l'époque et des vues aériennes actuelles des localités.

Affaire à suivre...

Compte rendu

Alain CORTAT, *Condor. Cycles, motocycles et construction mécanique 1890-1980. Innovation, diversification et profits*, Delémont, Alphil, 1998, 324 p.



Tour de Suisse 1949 - Georges Aeschlimann (Condor) et Göpf Weilenmann

Disons-le d'emblée, le travail d'Alain Cortat est une contribution essentielle à l'histoire économique jurassienne. Son livre répond au lecteur le plus exigeant par le soin de l'analyse et un appareil critique très développé (14 graphiques, 65 tableaux, 40 pages d'annexes), tout en étant attrayant par ses nombreuses illustrations. Cette publication de belle facture est un outil appréciable pour une prise de conscience élargie de l'importance des archives d'entreprises. A l'heure de la désindustrialisation, il est grand temps de se pencher sur les explications des succès et des échecs industriels d'un passé très récent.

La monographie de Condor est solidement fondée sur une analyse financière remarquable. Le choix d'un plan de présentation est difficile dans ce genre d'exercice. L'auteur s'en sort bien avec un double découpage, chronologique et thématique, qui lui permet à la fois de se jouer de l'inégale conservation des séries d'archives de l'entreprise, par ailleurs très riches, et de mettre l'accent sur les thématiques décisives des différentes étapes de son évolution.

Des fondateurs français

Après une brève introduction et une mise en contexte synthétique, la première partie présente les origines de l'entreprise, les hommes et leur milieu. Les frères Scheffer, fabricants de fournitures d'horlogerie de France voisine, s'installent à Courfaivre et produisent artisanalement leurs premiers vélos dès 1893. Victor Donzelot, commerçant en horlogerie de Porrentruy et propriétaire du bâtiment, est leur commanditaire. Inséré dans le réseau catholique conservateur, Donzelot joue le rôle décisif de lien avec les actionnaires : Arthur Gouvernon, banquier, et Gaston Daucourt, notaire. La « Manufacture Suisse de vélocipèdes », société anonyme au capital de 150'000.-, est fondée en 1896. Au sein du pôle de développement industriel du Jura franco-suisse, le contexte de la politique douanière, marqué par la guerre commerciale avec la France et par les hausses de tarifs, apparaît être un facteur-clé dans la décision de venir en Suisse comme dans celle de fabriquer des bicyclettes, produit nouveau sur un marché protégé à conquérir et à développer.

Dynamisme et Belle-Epoque

La deuxième partie traite successivement des fonctions essentielles de l'entreprise dans les années 1891-1918 : produire, décider (diriger), compter, vendre. Les débuts sont difficiles, les premiers bénéfices ne sont réalisés qu'en 1905. La base financière du capital-actions permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles techniques et de mettre au point un outil de production très mécanisé. La mobilité des hommes et de leur savoir-faire apparaît à nouveau comme un facteur important, le tiers des ouvriers qualifiés sont français. Dans le contexte favorable des années d'avant-guerre, la dynamique innovatrice (améliorations et motorisation de la bicyclette) et d'importants investissements permettent à Condor de se développer rapidement. Si la première guerre stoppe la croissance, les commandes de la Confédération, vélos et munitions, assurent des profits importants qui sont réinvestis au maximum pour éviter de trop lourdes ponctions fiscales tandis qu'une partie des dividendes est distribuée à l'insu du fisc. L'efficacité de la politique commerciale et publicitaire de Condor passe notamment par ses catalogues, par l'affirmation d'une image de marque nationale de qualité et de fiabilité, fondée sur le vélo militaire, et sur son engagement dans les compétitions sportives.

Dans la troisième partie couvrant la période 1918-1945, l'accent est mis sur la production, la main-d'œuvre et la vente. Les années 1920 sont marquées par une forte croissance de l'entreprise, portée par le secteur des motocyclettes. Mais il s'agit d'une croissance anesthésiante. Les multiples tentatives de

diversifications (voiture automobile, véhicules utilitaires et industriels) et les timides essais d'ouverture de marchés extérieurs restent sans suite, faute d'y consacrer les moyens nécessaires. La crise des années 1930 ne compromet ni la survie de l'entreprise ni les dividendes qui restent élevés. La nécessité de faire tourner les machines du secteur des motos aboutit à la seule diversification durable : la construction mécanique. Grâce aux commandes de l'armée, ce secteur deviendra le pilier de l'activité et des profits de l'entreprise pendant la deuxième guerre.

Dès la fin des années 1920 et depuis la crise, Condor investit peu, innove peu. L'entreprise vit sur sa réputation et ses acquis. Selon l'auteur, l'absence de développement d'un bureau de recherche moderne sera la conséquence la plus négative d'un sous-investissement qui deviendra chronique. Cette rupture du dynamisme de l'entreprise est liée à l'arrivée d'une nouvelle génération d'actionnaires-administrateurs. Les descendants des fondateurs ne disposent ni des compétences nécessaires ni de la volonté de prendre des risques, considérant l'entreprise comme un patrimoine familial.

L'auteur approfondit la thématique de la force de travail pour les années décisives de l'entre-deux-guerres : recrutement de la main-d'œuvre, conditions de travail, évolution des salaires, vacances, luttes syndicales, politique sociale, coût de la main-d'œuvre. Etayée par le recours aux archives syndicales, l'analyse met bien en évidence l'évolution des rapports de forces entre ouvriers et patrons, comme entre syndicat chrétien et FOMH, en fonction du contexte conjoncturel et politique.

La dernière partie est consacrée à trois évolutions décisives de l'histoire de Condor. Tout d'abord, Condor passe d'une activité de fabricant à celle d'assembleur puis d'importateur de 1945 à 1980. Sa collaboration avec Puch (vélomoteurs) et avec Ducati (motos) s'avère essentielle pour le maintien des profits dans l'après-guerre mais l'entreprise ne connaît plus de croissance. Dès le début des années 1950, le nombre d'ouvriers et d'employés diminue régulièrement, passant d'un maximum de près de 300 à un peu plus de 100 en 1980.

L'Etat-client : une providence ?

Parallèlement, à la suite des relations établies pendant la guerre, l'Etat devient un client essentiel de l'entreprise, assurant certaines années jusqu'à la moitié du chiffre d'affaires. Alain Cortat pose de manière pertinente les tenants et aboutissants de l'influence de l'Etat sur le développement de l'entreprise. Si les commandes fédérales ont un effet bénéfique au niveau financier, elles sont indéniablement un oreiller de paresse à moyen et long terme. Elles bloquent le développement de l'innovation technique et assoupissent la politique commerciale.

Enfin Condor connaît un échec cuisant de son essai de diversification dans la machine-outil au début des années 1960, malgré les moyens investis. Et pourtant Condor est une des rares entreprises de son secteur à subsister jusqu'à aujourd'hui. L'explication réside d'une part dans sa capacité d'adaptation,

fondée sur les complémentarités de ses trois « métiers » (vélos, motos, construction mécanique) et d'autre part dans l'importance des commandes de l'Etat.

La conclusion générale replace l'exemple Condor dans des problématiques plus générales : innovation et diversification, rôle de l'Etat client, structure familiale des sphères dirigeantes et de l'actionnariat, financement et profits.

Ce bref résumé ne saurait rendre compte de la richesse des analyses dont les résultats sont à la hauteur des ambitions de l'auteur. Alain Cortat - qui pourrait en douter ? - a su éviter les pièges d'une histoire d'entreprise descriptive, hagiographique, patronale. Un des points forts réside dans son analyse du profit. On relèvera notamment la proportion importante du profit distribué, régulièrement plus de 50% du profit réel et jusqu'à 81% en 1946, et le caractère important et systématique de la fraude fiscale, 25 à 30 % des dividendes entre 1918 et 1938.

La monographie d'entreprise toujours d'actualité

La monographie trouve sa justification ultime dans la possibilité d'insérer l'objet dans un contexte plus large par l'établissement de comparaisons. A cet égard il faut saluer la richesse des annexes. La publication, entre autres données statistiques, des bilans (1936-1980), des comptes d'exploitation (1905-1980), de la valeur ajoutée, des profits réels, déclarés et distribués, sont la garantie de la pérennité du travail effectué. Par son ouvrage, Alain Cortat démontre que la monographie d'entreprise, genre périodiquement remis en cause, reste un apport indispensable à l'histoire économique. Une analyse en profondeur et contextualisée, telle que la mène l'auteur, permet seule de comprendre le jeu des processus de mise en place et d'évolution des potentialités de l'entreprise étudiée. Alain Cortat parvient ainsi à nous présenter des explications convaincantes du cheminement particulier de Condor.

Yves FROIDEVAUX

Campagne de dons : « A vot' bon coeur, M'sieurs-Dames! »

Si le CEH se veut une association à but non lucratif, il essaie aussi d'éviter les chiffres rouges. L'organisation de colloques (le dernier, tenu en mars à Moutier, traitait d'histoire industrielle), l'édition de travaux (tels que celui d'Aline Paupe paru dans la collection des *Cahiers d'études historiques*) et la confection ainsi que l'envoi de la *Lettre d'information* ne sont pas sans répercussions sur les finances de la société. Malgré le soutien des associations, des collectivités et de la Société jurassienne d'Emulation, le CEH se voit contraint, tous les deux ans, de demander une aimable participation à celles et ceux de ses membres qui le veulent bien; cela remplace une cotisation qui prendrait un caractère contraignant peut-être moins plaisant. C'est tellement plus beau d'offrir... Alors, à vot' bon coeur, M'sieurs-Dames et merci d'avance!